

SEANCE DU 11 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six et le onze juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de VOUGY régulièrement convoqué le seize mars deux mil vingt-six par Madame Catherine DESSEIGNE, maire de VOUGY.

Etaient présents : Catherine DESSEIGNE David BOUSSAND, Rodolphe SOUCHON, Rosalie SIMON, Hervé BONNEL, Sophie Gouttenoire, Aurélie CHAMBRON, Albin COELHO, Emmanuelle DANIERE, Odile DEVEAUX, Florent DELABROUSSE, Nicolas DESVERNOIS, Christelle VERGNAUD, Emilie DUPIN, Eliot PROVOT.

Absents excusés : Christophe BOUSSAND (pouvoir à David BOUSSAND, Elisabeth VALENCE (pouvoir à Emmanuelle DANIERE), Raymond VITURAT, Alain COUTAUDIER.

Secrétaire de séance : Christelle VERGNAUD.

Le quorum est atteint.

Catherine DESSEIGNE, Maire, souhaite la bienvenue à tous et indique que Christophe BOUSSAND a donné pouvoir à David BOUSSAND et Elisabeth VALENCE à Emmanuelle DANIERE.

Mme Christelle VERGNAUD est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

MARCHE DE TRAVAUX E RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE - ATTRIBUTION DU LOT N°6 - ELECTRICITE COURANTS FAIBLES

N° 39/2026

Sous-Préfecture de Roanne

David BOUSSAND rappelle que 6 lots du marché de travaux de rénovation de l'école ont été attribués lors de la réunion du 28 mai 2026.

Les 4 entreprises ayant soumissionné pour le lot n° 6, Electricité, courants faibles, ont été reçues le 27 mai afin de permettre un alignement technique. En effet, de gros écarts, tant au niveau technique qu'au niveau des prix avaient été constatés confirmant que des imprécisions dans le cahier des charges laissaient place à des interprétations. Des ajustements ont été apportés au cahier des charges et les entreprises ont pu remettre leur nouvelle offre jusqu'au 5 juin.

L'ouverture de ces nouvelles offres a permis de voir que les offres s'étaient resserrées et se rapprochaient davantage de l'estimation de départ.

L'analyse des offres du lot 6 a permis de dégager l'offre la mieux disante de l'entreprise ERELEC pour 59 836 € HT, les critères de pondération étant toujours de 60% pour la valeur technique et 40% pour le prix.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'offre de l'entreprise ERELEC pour 59 836 € H. et lui attribue le lot 6 -Electricité, courants faibles.

Mme le Maire est autorisée à signer l'ensemble des pièces se rapportant au marché ainsi que tout document se rapportant à son exécution.

L'ensemble des lots du marché sont donc attribués, après négociation, de la manière suivante :

Lots	Entreprises	Offre de base HT	Estimation MOE HT	Ecart entre estimation MOE et offre
1 - Isolation thermique par l'extérieur	ABN FACADES	52 250.33	53 000.00	-1.41%
2 - Bardage	BOUTIN ML FACADE	50 528.16	54 000.00	-6.43%
3- Etanchéité	DOMINGUES	29 030.80	24000.00	+20.96%
4 - Menuiseries extérieurs alu - serrurerie	ART ET TRADITION	11 096.11	17000.00	-34.73%
5 - Isolation soufflée en prénum	MOUSSE GAVA	4 963.14	5 000.00	-0.74%
6 - Electricité courants faibles	ERELEC	59 836.00	61 000.00	-1.91%
7 - Ventilation	DESBENOIT	22 408.40	21 500.00	+ 4.23%

QUESTIONS DIVERSES

- David BOUSSAND indique que les réunions de chantier pour les travaux de l'école se dérouleront les mercredis à 10h sur place. La première a eu lieu le mercredi 5 juin.

- Rosalie SIMON indique que la commission Enfance, éducation et solidarité se réunira le 24 juin à 18h30.

- Emmanuelle DANIERE signale que la barrière en fin de voie verte aux Trois Moineaux qui avait été remise en place par la communauté de communes a été dévissée.

Madame le Maire clôt la séance à 21h50.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE
Le Maire, Catherine DESSEIGNE

Christelle VERGNAUD, secrétaire